



RAPPORT D'ACTIVITÉ HARMONISÉ 2019

ÉTABLISSEMENTS POUR ENFANTS HANDICAPÉS



**IME EUROMETROPOLE -
SITE GANZAU**

118 RUE DE LA GANZAU

67100 STRASBOURG

03 88 39 44 48

SOMMAIRE

I. IDENTITÉ DU SERVICE	PAGE 2
II. RESSOURCES HUMAINES	PAGE 3
III. ACTIVITÉ	PAGE 7
IV. JEUNES ACCOMPAGNES AU 31/12	PAGE 10
V. JEUNES ENTRES PENDANT L'ANNEE	PAGE 15
VI. JEUNES SORTIS PENDANT L'ANNEE	PAGE 18
VII. PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ	PAGE 22
VIII. COUVERTURE GEOGRAPHIQUE	PAGE 23
IX. RESEAU PARTENARIAL	PAGE 24
X. DEMARCHE QUALITE ET PARTICIPATION DES PERSONNES	PAGE 27
XI. PROJET ET PERSPECTIVES	PAGE 28

I. IDENTITÉ DU SERVICE

I.1) Information générales

N° Finess (principal si multi-sites) 670780295

Raison Sociale* IME EUROMETROPOLE SITE GANZAU

Indiquez le département et la commune d'implantation de votre établissement :

Bas-Rhin

Strasbourg

Type d'établissement* IME

Nom de l'organisme gestionnaire* ASSOCIATION ARSEA

N° de téléphone 0388394448

Adresse mail accueil.imeganzau@arsea.fr

I.2) Informations légales sur l'activité de l'établissement

Nombre total de places installées (agrées et financées) : 106

Par type de déficience	
Déficiences intellectuelles 100	Déficiences motrices
Déficiences psychiques (y compris TCC)	Déficiences visuelles
Troubles du spectre de l'autisme (TSA) 6	Déficiences auditives
Troubles spécifiques et sévères du langage et/ou des apprentissages (dysphasie...)	Polyhandicap
Par modalité d'accueil et d'accompagnement	
Internat complet / hébergement continu (365j /an)	
Internat/ hébergement de week-end discontinu (ouverture de l'accueil en hébergement certains week-end de l'année)	
Internat / hébergement de semaine (du lundi au vendredi)	
Internat / hébergement scolaire (si agrément spécifique, différent de l'internat de semaine)	
Semi-internat / Accueil de jour	106
Unité d'enseignement maternelle autisme (UEMA)	
Unité d'enseignement élémentaire autisme (UEEA)	
Accompagnement en milieu ordinaire / à domicile	
Accueil temporaire	
Autre modalité	

Âge du public autorisé selon l'agrément

Âge minimum 14

Âge maximum 20

I.3) Commentaires

L'IME Eurométropole propose aux jeunes des trois sites des accompagnements pluridisciplinaires permettant la mise en œuvre d'un projet global, éducatif, pédagogique, thérapeutique, social et préprofessionnel. L'accompagnement se fait en journée du lundi au vendredi, dans l'objectif de favoriser l'acquisition de l'autonomie des actes de la vie quotidienne. L'IME constitue un cadre de vie où chacun peut s'épanouir à son rythme dans l'apprentissage du respect de l'autre.

Des activités d'éducation à l'autonomie quotidienne, d'apprentissages cognitifs et professionnels, des activités socio-éducatives, des prises en charge paramédicales et/ou médicales sont mises en œuvre par l'équipe pluridisciplinaire sur l'ensemble des temps de vie de l'établissement.

La synergie développée entre les trois sites permet une plus grande fluidité des admissions des sites enfants vers le site des adolescents et fait émerger par ailleurs de nouvelles possibilités de mutualisation et d'activités autant au bénéfice des professionnels que des personnes accompagnées.

II. RESSOURCES HUMAINES

II.1) Plateau technique

Fonction	Nombre de personnes	Nombre ETP budgétés	Nombre ETP réels
Catégorie : Personnel de direction, d'encadrement et d'administration			
Directeur général			
Directeur		0.34	
Directeur adjoint			
Directeur des ressources humaines			
Adjoint de direction			
Chef de service	2	3	2
Agent administratif et personnel de bureau	4	2.2	3.20
Autre personnel administratif			
Catégorie : Personnel des services généraux			
Agent de service général	7	5.0667	7
Chauffeur			
Maitresse de maison			
Ouvrier professionnel	2	2	2
Surveillant de nuit			
Autre personnel des services généraux			

Fonction	Nombre de personnes	Nombre ETP budgétés	Nombre ETP réels
Personnel éducatif, pédagogique et social			
Aide médico-psychologique / Accompagnant éducatif et social (AES)	5	5	5
Animateur social			
Assistant de service social			
Assistante familiale ou maternelle			
AVJiste (Aide à la vie journalière)			
Codeur en langue française parlée complétée (LFPC)			
Conseiller économique social et familial	1	0.70	1.00
Éducateur de jeunes enfants			
Éducateur spécialisé	12	12.69	11.79
Éducateur sportif / enseignant APA	2	2.04	1.85
Éducateur technique	1		0.90
Éducateur technique spécialisé	6	7	5.55
Enseignants spécialisés (si budgétés)			
ICACS (Intervenant Conseil en Accessibilité et Compensation Sensorielle)			
Interface de communication			

Fonction	Nombre de personnes	Nombre ETP budgétés	Nombre ETP réels
Personnel éducatif, pédagogique et social			
Moniteur d'atelier	1		1
Moniteur éducateur	3	1	2.70
Musicothérapeute / Arthérapeute			
Professeur LSF (langue des signes française)			
Technicien de l'intervention sociale et familiale			
Transcripteur-adaptateur			
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	2		2
Personnel médical			
Médecin en rééducation fonctionnelle			
Médecin généraliste			
Pédiatre	1		0.23
Psychiatre, pédopsychiatre		0.5333	
Autre spécialité			

Fonction	Nombre de personnes	Nombre ETP budgétés	Nombre ETP réels
Psychologues et personnel paramédical			
Aide-soignant	1		1
Auxiliaire de puériculture			
Ergothérapeute			
Infirmier	1	0.5	0.56
Instructeur en locomotion			
Masseur kinésithérapeute			
Neuropsychologue			
Orthophoniste	1	0.5	0.5
Orthoptiste			
Psychologue	3	1.65	1.65
Psychomotricien, rééducateur en motricité	2	0.85	0.75
Autre personnel paramédical	1	0.15	0.15
Autre			
Autre			

II.2) ETP budgétés non pourvus

Le fait d'avoir des ETP budgétés non pourvus constitue-t-il une situation récurrente dans votre structure ?

Veillez choisir votre réponse :

Oui Non

Pour quelles fonctions rencontrez-vous des difficultés ?

Comme nous avons déjà pu le signaler dans les rapports précédents, le recrutement sur les postes vacants de médecin notamment médecin psychiatre reste très difficile; peu de candidat ; difficulté de recrutement également dans le cadre des AIG.

II.3) Répartition des effectifs rémunérés au 31 décembre 2019 (hors stage)

Type de contrat	Nombre de personnes	Nombre ETP réels
CDI	50	43.58
CDD	7	6.45
<i>Dont CDD de remplacement</i>	7	5.85
Intérim		
Contrat de professionnalisation		
Contrat d'apprentissage	1	1
Autre contrat aidé		
Autre		

II.4) Répartition des effectifs enseignants (poste non budgétés) :

Fonction	Nombre de personnes	Nombre ETP réels
Enseignant		
Enseignant spécialisé	2	2
Coordinateur pédagogique		
Autres personnels d'enseignement		

II.5) Nombre de stagiaires accueillis durant l'année

	Nombre de stagiaires
Stagiaires rémunérés	2
Stagiaires non rémunérés	14

II.6) Âge du personnel au 31 décembre (Indicateur ANAP 2Re3.2)

Classes d'âge	Nombre de personnes
Moins de 20 ans	0
20-29 ans	14
30-39 ans	9
40-49 ans	22
50-54 ans	7
55-59 ans	5
60-64 ans	1
65 ans ou plus	0

II.7) Ancienneté du personnel au 31 décembre

Intervalle	Nombre de personnes
Moins de 1 an	5
De 1 à 4 ans	15
5-9 ans	17
10-19 ans	17
20 ans ou plus	4

II.8) Formation du personnel au cours de l'année

Type de formation	Thématique de la formation	Nb d'heures (par pers.)	Nb de personnes
Obligatoire (habilitation, SST, P...)	SST INITIAL	14	1
Obligatoire (habilitation, SST, P...)	SST RECYCLAGE	7	6
Actions de prévention	HACCP	7	7
Actions de prévention	GESTES ET POSTURES	7	1
D'adaptation/développement d...)	LES PROF DE SANTE FACE A L'URGENCE	21	1
D'adaptation/développement d...)	EXCEL	14	6
D'adaptation/développement d...)	OUTLOOK	7	4
D'adaptation/développement d...)	WORD	14	7
D'adaptation/développement d...)	AUTISME GENERALITE	28	4
D'adaptation/développement d...)	AUTISME ET STRATEGIE EDUCATIVE	35	1
D'adaptation/développement d...)	E LEARNING AUTISME	110	1
D'adaptation/développement d...)	AUTISME : LES COMPORTEMENTS PROBLEMES	21	5
D'adaptation/développement d...)	AUTISMES : UTILISATION DES OUTILS NUMERIQUES	28	1
D'adaptation/développement d...)	AUTISME : TECHNIQUE DE COMMUNICATION ALTERNATIVE	21	1
D'adaptation/développement d...)	VIAS	21	1

Type de formation	Thématique de la formation	Nb d'heures (par pers.)	Nb de personnes
D'adaptation/développement d...)	EDUCATION COGNITIVE	21	2
D'adaptation/développement d...)	INTERCULTURALITE ET TRAVAIL SOCIAL	63	1
D'adaptation/développement d...)	TROUBLES PSYCHIATRIQUES ET COMPORTEMENTAUX	7	43
D'adaptation/développement d...)	INSERTION SOCIALE ET ACCOMPAGNEMENT AU TRAVAIL	28	1
D'adaptation/développement d...)	DE LA LOGIQUE DE PLACE A LA LOGIQUE DE PARCOURS	7	3
D'adaptation/développement d...)	MENER UN ENTRETIEN PROFESSIONNEL ET D'EVALUATION	7	1
D'adaptation/développement d...)	REUSSIR SES RECRUTEMENTS	7	2
D'adaptation/développement d...)	LE MANAGER ARTISAN DE LA MOTIVATION	14	3
D'adaptation/développement d...)	ALERTE ET SIGNALEMENT	21	1
D'adaptation/développement d...)	JOURNEE NATIONALES IME NANCY	21	2
Qualifiante	TUTORAT	120	1
Actions de prévention	GESTION DU STRESS PAR LE MINDFULNESS	20	3
Actions de prévention	PREPARATION A LA RETRAITE	7	1
D'adaptation/développement d...)	MATINEE D'INTEGRATION	3	2

II.9) Commentaires

Dans notre société d'aujourd'hui, nous avançons dans une « approche positive » du handicap et cela se traduit pour l'IME par l'engagement des professionnels à accompagner nos jeunes bénéficiaires sur l'ouverture sur la cité et de permettre au maximum à chacun de faire valoir ses droits au regard de ses besoins. Cette approche nécessite pour nos équipes de bien connaître le handicap et ses spécificités, de poursuivre la réflexion éthique pour accompagner les enfants et les jeunes en respectant leur projet personnalisé, leur capacité d'auto-détermination. Elle nécessite également un travail sur la posture professionnelle (au niveau de l'attitude et du langage) à adopter envers chaque personne en situation de handicap accompagnée.

Les formations et le travail d'équipe soutiennent cette ambition.

Les équipes sont globalement stables, un effort d'accueil des nouveaux salariés et un accompagnement à la retraite permettent de réassurer le parcours des professionnels en étroit lien avec les services de la direction générale de l'ARSEA.

Le manque de reconnaissance (traduit à travers les mouvements sociaux qui ont jalonné 2019) et plus globalement une fragilisation des salariés sont observées auprès de nos salariés. Cela se traduit par une augmentation des accidents de travail et de l'absentéisme pour maladie des salariés. Ces observations sont aussi en partie à mettre en lien avec la gestion des situations plus complexes et des crises souvent massives de quelques jeunes. Si les accompagnements difficiles ont toujours existé, on observe tout de même une recrudescence des situations d'agressivité physique de certains jeunes et une fréquence plus soutenue de ces événements. Le travail de suivi et de soins en psychiatrie fait réellement défaut. Les effectifs et l'organisation même de nos structures ne sont pas structurés pour une prise en compte optimale de jeunes présentant des troubles massifs de la relation (nécessité de tous petits groupes et un ratio d'encadrement fort).

Nous espérons à terme pouvoir étoffer nos équipes par l'embauche d'un professionnel assistant de service social, un temps augmenté des 3 infirmières et compléter le staff de direction par un cadre administratif. Par ailleurs, nous essayons au maximum de participer à la formation des futurs professionnels en proposant aux étudiants en formation sociale, médico-sociale, et paramédicale des immersions avec les publics sur le terrain lors de stages pratiques. Nous regrettons de ne pas pouvoir accompagner plus de jeunes étudiants dans des cursus d'apprentissage ou d'alternance qui nous semblent plus propices à une formation ancrée dans les réalités du secteur.

Nos trois sites proposent chaque année l'accueil de groupe d'étudiants pour participer à leur formation théorique (DEUST Sport adapté, étudiants licence Psychologue, ...), certains des professionnels interviennent aussi auprès des organismes de formation pour susciter autant l'envie de travailler auprès des enfants porteurs de handicap, que de valoriser notre action (école d'orthophonie, formation d'EJE, formation initiale ES ETS AES, etc...)

III. ACTIVITÉ

III.1) Modalités de fonctionnement de la structure

	Global	Acc. de nuit / hébergement continu / en week-end	Internat / hébergement de week-end (discontinu) : ouverture de l'accueil en hébergement certains week-end de l'année	Acc. de nuit / hébergement en semaine (du lun au ven)	Internat / hébergement scolaire (si agrément spécifique, différent de l'internat de semaine)	Acc. de jour
Nombre annuel de jours d'ouverture (indicateur ANAP 3)	198					198
Nombre de places financées dans l'année (hors accompagnement temporaire)	106					106
Nombre de places financées dans l'année en accompagnement temporaire						
Nombre annuel de journées théoriques	20988					20988
Nombre de journées réalisées	18594					18594
dont nb de journées réalisées en accueil temporaire / répit						

III.2) Flux et file active

	Nombre
File active des personnes accompagnées durant l'année (ANAP 2Pr7.2)	130
Nombre de personnes en dérogation accompagnées dans l'année	39
Dont bénéficiaires de l'Amendement Creton - jeunes de 20 à 23 ans	34
Dont bénéficiaires de l'Amendement Creton - jeunes de 20 à 23 ans	5

Taux de personnes en dérogation (ANAP IPr1.1)

	Nombre
Nombre d'admissions dans l'année (hors accompagnement temporaire)	23
Nombre d'admissions en accompagnement temporaire dans l'année	

Taux de rotation des places financées (hors accompagnement temporaire) (ANAP IPr5.2.1)

Nombre moyen de personnes admises par place temporaire

Répartition de la file active selon la modalité d'accueil

	Nombre
Accompagnement de nuit : Internat complet / hébergement continu (365j/ an) uniquement	
Accompagnement de nuit : Internat/ hébergement de week-end (discontinu) uniquement : ouverture de l'accueil en hébergement certains week-end de l'année	
Accompagnement de nuit, hébergement de semaine uniquement	
Accompagnement de nuit : Internat / hébergement scolaire (si agrément spécifique, différent de l'internat de semaine)	
Accompagnement de journée (accueil de jour, semi-internat) uniquement	130
Prestation sur le lieu de vie ou en milieu ordinaire uniquement (accompagnement ambulatoire type SESSAD)	
Jeunes ayant bénéficié au cours de l'année de plusieurs modalités d'accompagnement (hébergement séquentiel, accompagnement en journée séquentiel, prestation en lieu de vie ordinaire...)	
UEMA	
UEEA	
Accueil / accompagnement temporaire (dont répit)	

III.3) Absentéisme

	Nombre
Nombre total de jours d'absence des jeunes de la file active	2043
dont pour hospitalisation	62
dont pour maladie	666
dont pour sortie autorisée	784
dont motif injustifié	276
dont autres	255
Nombre de personnes ayant été absentes au moins une fois dans l'effectif (file active)	116

Nombre moyen annuel de journées d'absence par jeune accompagné (ANAP 2Pr7.1.1)

III.4) Transport

Répartition des jeunes selon leur mode de transport (trajet domicile / établissement) :

	Nombre
Taxi / VSL rémunéré par l'établissement	1
dont PMR	
Transporteur collectif (bus...) rémunéré par l'établissement	65
dont PMR	
Transport interne à la structure (y compris mutualisé)	
Transport en commun	42
Par leurs propres moyens (marche, vélo, véhicule personnel ou familial)	1

III.5) Commentaires

Le rôle et la mission de nos trois sites sont de permettre, pour chaque enfant ou jeune accompagné, de mettre en chantier tous les éléments qui composent sa vie sociale de personne en situation particulière. Pour les professionnels il ne s'agit plus de partir de ce que l'établissement peut proposer, mais de partir de la personne et d'évoluer avec elle à l'endroit où elle « veut » ou « peut » aller.

Nous évaluons ses besoins et ses compétences, cherchons à faire émerger les attentes, ses choix et ses envies. Si le principe est énoncé, il nous faut pour autant parfois chercher des moyens opérants pour que les familles avec leur enfant s'inscrivent dans cette dynamique et deviennent les acteurs principaux du projet ; les carences éducatives, les précarités financières ou sociales pour bon nombre des familles réclament un accompagnement très soutenu et beaucoup de sollicitations pour obtenir cette implication. Nous cherchons aussi à minimiser les difficultés de communication avec certains parents qui ne maîtrisent pas le français, par l'intervention de traducteurs dans tous les moments clés de l'accompagnement.

Cette année encore nous avons une réelle difficulté à atteindre le taux d'occupation attendu. Sans que cela puisse tout expliquer, on peut avancer ces points de constats :

- L'absentéisme des enfants est particulièrement important pour petites maladies, rendez-vous médicaux qui se traduisent par une journée entière d'absentéisme; fatigabilité et fragilité font que certains parents gardent les enfants à la maison régulièrement
- Le nombre de jours de vacances pris par les parents est supérieur à celui prévu dans les calendriers de fonctionnement ;
- Alternance des gardes pour les parents séparés notamment sur les périodes de vacances et de ce fait le jeune est absent sur toute la période de vacances
- Absentéisme fort les mercredis, notamment lorsque les frères et sœurs restent à la maison
- Les sorties et admissions en cours d'année : il faut quelques jours avant d'accueillir un nouvel enfant ou jeune sur une place qui se libère; le remplacement de date à date est quasi impossible
- Des jeunes en fugues, qui « sèchent » : ce phénomène est plus marqué sur le site de la Ganzau
- Des journées de fermeture et des absences liées à la canicule particulièrement prégnante fin du printemps et début été 2019
- Des absences liées aux mouvements sociaux et des grèves en 2019 (taux d'encadrement insuffisant, absence de transport urbain, ...).

Nous faisons pourtant, me semble-t-il, le maximum pour sensibiliser les familles à la nécessité d'une régularité et nous suivons l'absentéisme systématiquement et quotidiennement par une relance téléphonique lorsque nous ne connaissons pas le motif d'absence. Nous mettons beaucoup de temps et d'énergie à essayer de limiter ce fait.

IV. JEUNES ACCOMPAGNÉS AU 31/12

IV.1) Profil des jeunes accompagnés présents au 31 décembre 2019

Nombre de jeunes accompagnés selon le type de déficience principale et associée, au 31/12
(Toutes personnes, y compris en accueil temporaire)

	Déficience principale	Déficience associée
Déficience intellectuelle	86	22
Troubles du spectre de l'autisme (TSA)	22	
Troubles du psychisme, du comportement ou de la communication		58
Troubles du langage et des apprentissages		106
Déficiences auditives		2
Déficiences visuelles		32
Déficiences motrices		5
Déficiences métaboliques, viscérales et nutritionnelles		1
Cérébro-lésions		
Polyhandicap		
Autres types de déficiences		1

Parmi les effectifs signalés, combien sont (toutes personnes, y compris en accueil temporaire, au 31/12) :

	Nombre
En situation de handicap rare (confirmé par l'équipe relais handicap rare)	0
Epileptiques - Épilepsie active (plus de 12 crises par an)	2
Epileptiques - Épilepsie stabilisée ou modérément active (entre 0 et 12 crises par an)	5
En cours de diagnostic (quelle que soit la pathologie)	1

Nombre de jeunes accompagnés selon l'âge au 31/12 (toutes personnes, y compris accueil temporaire) (ANAP 2Pr6.1)

	Nombre		Nombre
Moins d'1 an	0	6 à 10 ans (inclus)	0
1 à < 2 ans	0	11 à 15 ans (inclus)	8
2 à < 3 ans	0	16 à 17 ans (inclus)	35
3 à < 4 ans	0	18 à 19 ans (inclus)	37
4 à < 5 ans	0	20 à 24 ans (inclus)	28
5 à < 6 ans	0	25 à 29 ans (inclus)	0

Nombre de jeunes nécessitant une adaptation spécifique au transport (transport assuré par la structure uniquement)

	Nombre
Pas d'adaptation	101
Avec transfert place assise	0
Fauteuil roulant	0
Accompagnement humain en raison d'une trachéotomie	0
Accompagnement humain en raison de troubles du comportement	7

IV.2) Parcours scolaire et de formation (données au 31.12)

Nombre de jeunes scolarisés selon le type de classe et le temps de scolarité (au 31/12).

	Temps plein (24 heures ou plus)	Temps partiel	Dont acc. par une AESH
Scolarité dans un établissement médico-social			
Unité d'enseignement interne à l'établissement médico-social		64	
Unité d'enseignement externalisée dans un établissement scolaire		23	
Unité d'enseignement en maternelle autisme (UEMA)			
Unité d'enseignement élémentaire autisme (UEEA)			
Scolarité dans un établissement scolaire			
Ecole maternelle			
Ecole élémentaire			
ULIS école			
Collège			
SEGPA			
ULIS Collège			
Maison Familiale et Rurale			
Lycée/lycée professionnel/CFA			
ULIS Lycée			
EREA			
Autre (Pôle de regroupement...)			
Enseignement supérieur			

IV.2) Parcours scolaire et de formation (données au 31.12) (suite)

	Nombre
Scolarité partagée uniquement entre UE interne à l'établissement et UE externalisée	87
Scolarité partagée entre établissement médico-social et un établissement scolaire	0
Scolarité partagée entre une ULIS et une classe ordinaire	0

Nombre de jeunes non scolarisés (ne fréquentant ni un établissement scolaire, ni une unité d'enseignement, ni un enseignement à distance type CNED)

	Nombre
Nombre de jeunes non scolarisés, parmi les 3-15 ans	1

	Nombre
Nombre de jeunes ayant bénéficié d' au moins une inclusion scolaire au cours de l'année ?	23

	Nombre
Nombre de jeunes ayant fait au minimum un stage dans l'année (en milieu ordinaire ou protégé)	36
Nombre de jeunes engagés dans un parcours professionnel formalisé	
<i>Contrat d'apprentissage</i>	0
<i>Contrat de professionnalisation</i>	0
<i>Autre</i>	0

IV.2) Parcours scolaire et de formation (données au 31.12) (suite)

Répartition des élèves selon leur niveau scolaire réel (Toutes personnes, y compris en accueil temporaire)

	- de 6 ans	6-11 ans	12-15 ans	16 ans ou +
Cycle 1 (PS, MS, GS d'école maternelle)			1	20
Cycle 2 (CP, CE1, CE2)			4	48
Cycle 3 (CM1, CM2, 6ème)			2	12
Cycle 4 (5ème, 4ème, 3ème)				
Lycée général ou technologique				
CAP-BEP/Bac Professionnel				
Post-BAC				

IV.3) Accompagnement en soin des jeunes présents

Nombre de jeunes suivis en pédopsychiatrie (ou par un CMPP)

	Nombre
CMPP	
CMP	8
Hôpital de jour (pédopsychiatrie)	1

	Nombre
Nombre de jeunes ayant un traitement médicamenteux en raison de ses troubles psychologiques/psychiatriques :	19

IV.3) Accompagnement en soin des jeunes présents (suite)

	En interne (ou sur financement)	En libéral ou hospitalier (hors financement de l'établissement)
Ergothérapeute		
Kinésithérapeute		
Orthophoniste	44	
Orthoptiste		
Psychologue	108	
Psychomotricien	34	
Psychiatre		8
Médecin rééducation fonctionnelle		2
Autre médecin		24
Instructeur en locomotion		
Avejiste		
Transcripteur-adaptateur de documents		
Interface de communication		
Codeur LFPC		
Autre professionnel paramédical		

IV.3) Accompagnement en soin des jeunes présents (suite)

Nombre de jeunes présentant des troubles du langage oral et/ou de la communication :

	Nombre
Nombre total de jeunes non oralisant (hors surdité)	14
Nombre total de jeunes concernés par un outil de communication alternative (PECS, MAKATON, photo langage,...)	48

Nombre d'enfants utilisant comme modalité de communication privilégiée :

	Nombre
Braille	0
LSF (Langue des Signes Française)	0
LFPC (Langue Française Parlée Complétée)	0

Nombre d'enfants nécessitant un appareillage et/ou des adaptations techniques :

	Nombre
Nombre de jeunes appareillés en raison d'une déficience motrice (dont fauteuil, déambulateur, corset, attelle, coque, verticalisateur)	2
Nombre de jeunes appareillés en raison d'une déficience sensorielle (dont implant cochléaire, prothèses intra auriculaire, contour d'oreille)	1
Nombre de jeunes appareillés en raison d'une déficience visuelle	1
Nombre de jeunes ayant besoin d'un mobilier adapté	0

Nombre de jeunes concernés par :

	Nombre
Un régime alimentaire spécifique (sur prescription médicale) Ex: texture modifiée, allergie	5
Une stomie	0
Une sonde gastrique	0

Nombre de jeunes présentant des besoins relatifs à l'alimentation

	Nombre
Nombre de jeunes concernés par une adaptation alimentaire (autre que prescrites médicalement). Ex : matériel spécifique d'aide à la prise des repas	9
Nombre de jeunes ayant besoin d'un accompagnement lors des repas	15

IV.4) Jeunes bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance

Nombre de jeunes bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance, au 31/12

		Nombre de mineurs bénéficiant
d'un placement	en IME	0
	Chez un assistant familial	2
	chez un tiers digne de confiance	0
	en pouponnière	0
	En MECS (ou foyer) *	1
d'une mesure éducative	AED	1
	AEMO	4

	Nombre
Nombre de contrats jeunes majeurs (CJM) :	1

	Nombre
Nombre d'enfants/jeunes majeurs bénéficiant d'une mesure PJJ :	0

IV.5) Situation complexe

	Nombre
Nombre de jeunes accompagnés ayant fait l'objet d'un GOS	
dont nombre de jeunes accompagnés uniquement par l'établissement	6
dont nombre de jeunes accompagnés par plusieurs ESMS (EEAP, IEM, IES, IME, ITEP, SESSAD)	0

	Nombre
Nombre de jeunes pour lesquels l'établissement a bénéficié de crédit non reconductible (CNR)	0

IV.6) Commentaires

On peut citer deux grandes problématiques : celle de la coordination et celle des « comportements problèmes ».

Nous mettons en œuvre toutes les coordinations nécessaires pour fluidifier le parcours des enfants accompagnés autant avec les équipes qui nous précèdent et les établissements qui viennent en relai de nos accueils. Les partenaires sont nombreux et la coordination reste le pivot central d'accompagnement réussi. Les situations de vie parfois complexes nécessitent un maillage fort pour que les différents protagonistes auprès des familles coordonnent leurs actions et que les bénéficiaires de chacun puissent s'exercer.

Les comportements problèmes peuvent se manifester par de l'agressivité ou un repli sur soi, c'est une problématique très forte au niveau de certains jeunes (une dizaine sur les sites Simone Veil et Ganzau, 8 enfants sur le site Roethig). Ce type de problème a pu conduire à des ruptures de parcours. Fort des recommandations à ce sujet et de la formation en cours, nous essayons chaque fois d'évaluer la manière dont les enfants concernés communiquent, le type d'aménagements adéquats par rapport à leur trouble, les habitudes de vie, etc... Mais la mise en œuvre des solutions peut parfois s'avérer complexe notamment du fait du nombre important de jeunes dans les groupes, des locaux inadéquats, des émulations non positives entre les jeunes etc...

Ces accompagnements nécessitent souvent une présence humaine plus forte, de la sérénité et des effectifs restreints. Néanmoins avec nos moyens, nos équipes sont très soucieuses d'une réponse adaptée aux problèmes, de favoriser le maximum d'interactions régulières et partagées avec les familles concernées. Les professionnels de terrain sont en recherche incessante de solutions et d'adaptations pour proposer à ces jeunes en situation de comportement difficile, des prises en charge adaptées, bienveillantes et constructives. Notre participation régulière aux réunions de la cellule RAPT et nos propositions d'œuvrer pour des solutions d'accueil et d'accompagnement restent intactes et fortes sur notre secteur d'action.

V. JEUNES ENTRÉS PENDANT L'ANNÉE

V.1) Délais d'attente avant admission

A quoi attribuez-vous les délais d'admission dans votre établissement ?
Vous pouvez choisir jusqu'à **3 motifs** en les hiérarchisant de 1 à 3

Situation de sous effectifs (personnel)	<input type="text"/>
Augmentation des demandes	Rang 2
Augmentations des durées de prise en charge	<input type="text"/>
Manque d'offre alternative sur le territoire	Rang 1
Manque de ressources internes	Rang 3
Manque de place dans un autre établissement	<input type="text"/>
Postes budgétés mais non pourvus	<input type="text"/>
Autres	<input type="text"/>

V.2) Age des jeunes entrés pendant l'année

	Nombre		Nombre
Moins d'1 an	0	6 à 10 ans (inclus)	0
1 à < 2 ans	0	11 à 15 ans (inclus)	7
2 à < 3 ans	0	16 à 17 ans (inclus)	14
3 à < 4 ans	0	18 à 19 ans (inclus)	2
4 à < 5 ans	0	20 à 24 ans (inclus)	0
5 à < 6 ans	0	25 à 29 ans (inclus)	0

V.3) Scolarité avant l'admission (jeunes entrés dans l'année uniquement)

	Nombre	Dont acc. par une AESH
Non scolarisé	6	
Scolarité dans un établissement MS uniquement		
Unité d'enseignement dans un établissement médico-social	5	
Unité d'enseignement externalisée dans un établissement scolaire	9	
UEMA		
UEEA		
Scolarité partagée entre un étab. MS et un étab. scolaire		
Une journée ou moins par semaine dans l'établissement scolaire		
Entre 1,5 et 3,5 journées par semaine dans l'établissement scolaire		
Scolarité dans un établissement scolaire uniquement		
ULIS Primaire		
ULIS secondaire (collège, lycée)	3	3
SEGPA		
EREA		
Enseignement ordinaire à temps complet		
Enseignement ordinaire à temps partiel		
Autre		

V.4) Accompagnement antérieur (jeunes entrés dans l'année uniquement)

	Nombre
Uniquement en famille (A l'exclusion de toute autre modalité d'accueil, y compris scolaire)	
Milieu ordinaire (ex. école ordinaire, crèche) <u>uniquement</u>	
CAMSP	
CMPP	
EEAP	
IEM	
IES	
IME (dont UEMA ou UEEA le cas échéant)	18
ITEP/DITEP	
SESSAD (dont UEMA ou UEEA le cas échéant)	4
Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE)	
Autres ESMS	1
Equipe relais handicap rare (ERHR)	
Services de psychiatrie infanto-juvénile	
Professionnels paramédicaux libéraux	
Autres	

V.5) Commentaires

Les admissions des jeunes à l'IME peuvent se faire tout au long de l'année en fonction de l'effectif global et de l'effectif par site. Les départs et les arrivées se font rarement de date à date, même si nous cherchons à limiter le nombre de jour où une place reste inoccupée.

Nous proposons aux jeunes et leur famille d'avoir un premier aperçu de l'accompagnement qui est proposé par l'IME. Ils sont invités à la visite de l'IME, à une journée découverte/immersion et à la rencontre en vue de l'admission.

Les admissions sont prononcées par la directrice après évaluation de la place disponible, des échanges en commission d'admission. La commission d'admission se réunit au moins 5 fois dans l'année, en fonction des flux des jeunes. Elle étudie la faisabilité ou non de l'accompagnement des jeunes admissibles en prenant en compte l'avis médical et dégage les premières pistes de travail ; nous avons ouvert notre commission d'admission à des partenaires tels que d'autres ESMS du secteur d'action, (Sessad, IME, IMPRO) mais aussi à des partenaires du champs de la protection de l'enfance et du sanitaire ... cela dans le but de faciliter les échanges, d'évaluer ensemble les situations les plus en tension et éviter, nous l'espérons du moins, l'embolisation des situations examinées en GOS.

Les jeunes admis à l'IME le sont prioritairement du fait :









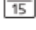
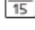

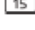

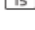


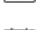













1. De leur présence sur le dispositif passerelle
2. De l'identification par un partenaire (Education Nationale, MDPH, ASE, autres ESMS) de la situation complexe et de la notion de besoin d'accompagnement prioritaire par un IME.
3. De La situation d'être « au bout » de la scolarité, voire d'une déscolarisation déjà effective ; Les âges de transition (passage de la maternelle au primaire, de l'élémentaire au collège, du collège au lycée) restent par définition des moments charnières et à risque.
4. De leur placement depuis de longs mois, voire année sur la liste d'attente.

Délai d'admission pour les entrants (hors accompagnement temporaire)

Pour chacune des personnes entrées au cours de l'année 2019, veuillez renseigner la date de notification délivrée par la CDAPH, ainsi que la date d'admission dans l'établissement.

Pour ce faire, cliquez sur les icônes représentant un calendrier pour ouvrir la fenêtre qui vous permettra de sélectionner la date.

















Ces données serviront à calculer les délais moyens avant admission.

Date de notification		Date d'admission	
10/10/2018		08/10/2019	
19/01/2018		23/05/2019	
30/07/2017		26/08/2019	
05/10/2016		24/04/2019	
12/01/2017		17/09/2019	
22/06/2015		05/09/2019	
25/01/2017		04/02/2019	
07/02/2018		11/03/2019	
10/08/2016		29/08/2019	
16/10/2018		12/11/2019	
07/09/2019		13/12/2019	
27/06/2017		23/04/2019	
11/12/2017		16/05/2019	
14/02/2018		05/11/2019	
06/06/2017		23/05/2019	

Décal d'admission pour les entrants (hors accompagnement temporaire) SUITE

Pour chacune des personnes entrées au cours de l'année 2019, veuillez renseigner la date de notification délivrée par la CDAPH, ainsi que la date d'admission dans l'établissement.

Pour ce faire, cliquez sur les icônes représentant un calendrier pour ouvrir la fenêtre qui vous permettra de sélectionner la date.

Date de notification		Date d'admission	
18/06/2017		11/03/2019	
03/01/2016		11/02/2019	
11/12/2018		04/11/2019	
01/09/2018		14/01/2019	
19/06/2019		09/12/2019	
31/03/2017		03/09/2019	
16/01/2019		09/09/2019	
22/04/2018		04/11/2019	

VI. JEUNES SORTIS PENDANT L'ANNÉE

VI. 1) Durée moyenne de séjour

	Nombre
Nombre de sorties définitives dans l'année (y compris les accueils temporaires)	22
Nombre de sorties définitives dans l'année hors accueils temporaires	
Dont sorties avec notification	
Dont sorties sans notification	

VI. 2) Age à la sortie

	Nombre		Nombre
Moins d'1 an	0	6 à 10 ans (inclus)	0
1 à < 2 ans	0	11 à 15 ans (inclus)	0
2 à < 3 ans	0	16 à 17 ans (inclus)	3
3 à < 4 ans	0	18 à 19 ans (inclus)	7
4 à < 5 ans	0	20 à 24 ans (inclus)	12
5 à < 6 ans	0	25 à 29 ans (inclus)	0

VI. 3) Parcours après la sortie

	Nombre
Education générale ou professionnelle	
Enseignement général ou professionnel ou apprentissage avec SESSAD	
Enseignement général ou professionnel ou apprentissage sans SESSAD	
IME	3
Etablissement pour enfants polyhandicapés	
ITEP/DITEP	
IEM	1
IES	
En établissement pour enfants handicapés à l'étranger	
Activité professionnelle	
Activité à caractère professionnel en ESAT	6
Emploi en entreprise adaptée	
Emploi en milieu ordinaire	
Demandeur d'emploi en milieu ordinaire	1
En formation ou en stage	

VI. 3) Parcours après la sortie (suite)

Répartition des jeunes accompagnés, sortis définitivement dans l'année, selon leur activité ou accueil en journée après la sortie (Indicateur ES2018)

	Nombre
Autre activité ou accueil	
Hospitalisation en psychiatrie	
Autre hospitalisation	
Accueil en foyer de vie, foyer occupationnel ou accueil de jour	4
Accueil en MAS ou FAM	2
Accueil en établissement à l'étranger	
Autre	
A domicile, sans activité, sans prise en charge médico-sociale	4
Autre	
Activité inconnue	1
Sans objet : décès	

VI. 3) Parcours après la sortie (suite)

Insertion professionnelle des jeunes sortis pendant l'année

	Nombre
Contrats non aidés	
Nombre de jeunes en CDI	0
Nombre de jeunes en CDD - 12 mois	0
Nombre de jeunes en CDD + 12 mois	0
Interim	0
Autres	0
Contrats aidés	
Contrat de professionnalisation / Apprentissage	0
Contrat Unique d'Insertion (CUI)	0
Entreprise adaptée	0
Formation adulte pré- et qualifiante	0
Autres	6

VI. 3) Parcours après la sortie (suite)

Répartition des jeunes accompagnés, sortis définitivement dans l'année, selon leur logement ou hébergement après la sortie (indicateur ES2018)

	Nombre
Logement personnel	2
Hébergé chez parents, proches	17
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	
Famille d'accueil	
Foyer d'hébergement	1
Foyer occupationnel ou foyer de vie	
MAS ou FAM	
Établissement de santé	
Établissement social (MECS, maison relais,...)	1
Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale	1
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	
Autre	
Inconnu	
Sans objet : décès	

VI. 4) Suivi des sortants

	Nombre
Nombre de jeunes sortis dans les trois dernières années ayant bénéficié d'un acte de suivi durant l'année 2019	36
Nombre de jeunes sortis dans les trois dernières années	81

VI. 5) Orientations prévues, mais non réalisées



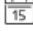
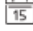
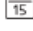
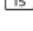

Jeunes présents dans la structure au 31/12, faute d'avoir pu mettre en place les orientations (sur la base d'une notification de la MDPH). En cas de double notification, retenir le 1er choix ou celui le plus adapté aux besoins de la personne.

	Nombre	Dont aménagement Creton
SEEEES (ex IMP)		
SIPFP (ex IMPro)		
ITEP		
IEM		
Autre SESSAD		
Foyer de vie	15	15
MAS		
FAM	8	7
SAJ		
ESAT/EA	6	4
SAVS		
SAMSAH		
Autres ESMS		
Structures/services hospitaliers		
Autre		

Durée d'accompagnement des personnes sorties définitivement

Pour chacune des personnes sorties définitivement au cours de l'année 2019, veuillez renseigner la date à laquelle elle a été admise, ainsi que la date de sa sortie.

Pour ce faire, cliquez sur les icônes représentant un calendrier pour ouvrir la fenêtre qui vous permettra de sélectionner la date.

Date d'admission		Date de sortie	
13/06/2017		07/01/2019	
23/03/2015		15/10/2019	
20/06/2017		07/01/2019	
13/03/2017		30/08/2019	
25/11/2010		15/02/2019	
30/05/2016		26/08/2019	
14/02/2017		29/11/2019	
18/06/2014		04/10/2019	
10/09/2012		22/03/2019	
26/09/2012		20/12/2019	
08/07/2015		22/03/2019	
30/08/2018		15/02/2019	
24/11/2010		11/10/2019	
03/12/2013		05/04/2019	
25/09/2018		18/05/2019	

Durée d'accompagnement des personnes sorties définitivement

Pour chacune des personnes sorties définitivement au cours de l'année 2019, veuillez renseigner la date à laquelle elle a été admise, ainsi que la date de sa sortie.

Pour ce faire, cliquez sur les icônes représentant un calendrier pour ouvrir la fenêtre qui vous permettra de sélectionner la date.

Date d'admission		Date de sortie	
05/12/2016		28/06/2019	
22/05/2013		19/07/2019	
07/11/2011		15/02/2019	
21/06/2017		14/06/2019	
10/09/2015		18/11/2019	
02/10/2018		13/04/2019	
03/12/2018		07/01/2019	

VI.6) Commentaires

Les orientations vers le secteur adulte restent complexes notamment pour les places FAS, FAM, MAS, en accueil de jour, les situations de maintien au-delà de 14 ans sur les sites enfants persistent et les jeunes adultes en situation d'amendement creton aussi.
Pour nos plus jeunes bénéficiaires l'orientation vers les structures pour adolescents a tout de même été un peu plus aisée cette année.

VII. PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

VII. 1) Surpoids et obésité

	Nombre
Nombre de jeunes ayant fait l'objet d'une évaluation de leur IMC (visite d'admission et/ou suivi régulier) au cours de l'année	129

Est-ce que la thématique de **prévention du surpoids et de l'obésité** et de la pratique d'une activité sportive a été abordées au cours de l'année lors :

– des CVS (Conseil de la vie sociale) :	<input type="text" value="OUI"/>
– du PPA/PPS avec les parents :	<input type="text" value="OUI"/>
– de réunions destinées aux jeunes :	<input type="text" value="OUI"/>

La question de la **nutrition** et des **troubles alimentaires** éventuels a-t-elle été traitée au cours de l'année ?

Choisissez votre réponse :

Préciser le nombre d'enfants concernés : 10

Préciser les professionnels qui ont été associés (**choix multiple**) :

- IDE
- CESF
- Médecin
- Cuisinier
- Educateur
- Diététicien
- Orthophoniste
- Prestataire extérieur

VII. 2) Education à la santé et accès aux soins

	Nombre
Nombre de jeunes à jour de leurs vaccinations obligatoires , parmi l'ensemble des personnes accompagnées au cours de l'année (file active).	129
Nombre de jeunes ayant bénéficié d'un dépistage bucco-dentaire et/ou d'un suivi par un chirurgien-dentiste , parmi l'ensemble des personnes accompagnées au cours de l'année (file active)	4

VII. 3) Prévention des conduites à risques

Nombre de jeunes concernés par des **actions de prévention** organisées dans l'établissement au cours de l'année

Thématique	Nombre de jeunes
Conduites addictives (alcool, drogues, jeux, écran...)	91
Santé bucco-dentaire	129
Obésité	129
Vie affective et sexuelle (VAS)	46

VII. 4) Commentaires

Pour promouvoir la santé et permettre la mise en place des actions concrètes de prévention, nous nous appuyons sur le travail des infirmières et des médecins de l'IME. Leur activité à temps partiel ne permet pas forcément de réaliser tous les projets que nous souhaiterions mettre en place.

Nous avons visé deux approches :

- Une approche globale en lien avec le projet personnalisé de chaque jeune en repérant les problématiques santé personnels
- Une approche plus thématique prenant en compte la notion de prévention/information

Les thématiques abordées en fonction de l'âge et de la maturité des enfants et jeunes ont été en 2019 :

- Vie intime et affective : information, groupe de paroles, 3 soirées thématiques pour les parents
- Alimentation prévention des troubles alimentaires et la question de l'équilibre alimentaire : commission repas et menus, adaptation des régimes alimentaires, travail sur le goût et le plaisir de manger sainement, etc...
- Activité physique adaptée pour garder le moral et la forme : de nombreuses pratiques sportives pour diversifier les supports et trouver auprès des enfants et des jeunes des activités sportives qui plaisent et qui les motivent à bouger (vélo, lutte, natation, tennis, football, yoga, marche, handball, renforcement musculaire, danse zumba, etc.)
- Le numérique : la bonne utilisation des téléphones et écrans
- Accès aux soins dans la cité pour les jeunes du site de la Ganzau : organiser des habitudes de soins et de consultation préventive gynécologique, dentaire, ophtalmologique

VIII. COUVERTURE GÉOGRAHIQUE

VIII. 1) Commentaires

Sur l'ensemble des sites, nous avons toujours quelques jeunes qui résident hors de l'eurométropole de Strasbourg, cela engendre des coûts de transport supplémentaires à notre dotation. Mais lorsque la décision d'admettre un jeune hors de notre secteur d'intervention est prise, cela répond à un défaut de place sur des structures peut être plus proches, où a des demandes notamment des commissions GOS, ou critiques de l'Education Nationale.

IX. RÉSEAU PARTENARIAL

IX.1) Etablissement sociaux et médico-sociaux (ESMS)

Catégorie ESMS	Nombre de structures	dont nombre de partenariats formalisés	dont nombre de conventions réellement mises en œuvre
CAMSP			
CMPP			
ESAT	6	6	6
FAM	5	5	5
SEES (ex IMP)	3	3	2
SIPFP (ex IMPPro)	2	2	1
IEM	1	1	1
ITEP			
MAS	1	1	1
SESSAD	2	2	
Autres ESMS	2	1	1

Autres ESMS : CRA ADULTE ET EQUIPE MOBILE AUTISME

IX.2) Structures/services hospitaliers

Type d'établissement ou de service sanitaire	Nombre de structures	dont nombre de partenariats formalisés	dont nombre de conventions réellement mises en œuvre
CMP	5	5	
CHR ELSAU	2	2	2
CHR HAUTEPIERRE	1	1	
CHR ERSTEIN	1	1	
EPSAN BRUMATH	1	1	
CAMPA	1	1	

IX.3) Professionnels libéraux

Catégorie de professionnels	Nombre de professionnels
ORTHOPHONISTE	18
PSYCHIATRE	8
AUTRE MEDECINS	24

IX.4) Structures de la petite enfance

Catégorie ESMS	Nombre de structures	dont nombre de partenariats formalisés	dont nombre de conventions réellement mises en œuvre
Structures de la petite enfance	0	0	0
Assistante maternelle	0	0	0
Autres	0	0	0

Autres structures de la petite enfance :

IX.5) Education nationale

Catégorie d'établissement	Nombre de structures	dont nombre de partenariats formalisés	dont nombre de conventions réellement mises en œuvre
École maternelle			
École élémentaire			
Collège	2	2	2
Lycée / Lycée professionnel			
ULIS - Primaire			
ULIS - Collège			
ULIS - Lycée			
SEGPA	1		
EREA			
Autres			

IX.6) Sport et loisirs (dont accueils de loisirs, clubs sportifs, etc.)

Type de structure	Nombre de structures	dont nombre de partenariats formalisés	dont nombre de conventions réellement mises en œuvre
NOUVEL ENVOL	1	1	1
GRAINE DE CIRQUE	1	1	1
LA MAISON DES JEUX	1	1	1
L'ARTOTHEQUE	1	1	1
SALLE DJANGO REINHARDT	1		
ARES	1	1	1
MULTI PARTENAIRES SPORT	2	2	2

IX.7) Insertion professionnelle

Type de structure	Nombre de structures	dont nombre de partenariats formalisés	dont nombre de conventions réellement mises en œuvre
MISSION LOCALE	2	2	
REGIE DE QUARTIER	2	2	2
EPIDE	1	1	

IX.8) Protection de l'enfance

Type de structure	Nombre de structures	dont nombre de partenariats formalisés	dont nombre de conventions réellement mises en œuvre
Services concourant à la protection de l'enfance (AEMO, SIOE)	2	2	
MECS	3	3	
Établissement de placement PJJ (FAE, CEF, CER, EPE, UEMO)			
AED	1	1	
Accueil familial	1	1	
Établissement d'accueil mère-enfant			
Pouponnière à caractère social			

IX.9) Services de l'Etat, collectivité territoriale, etc.

Type de collectivité ou de service	Nombre de structures	dont nombre de partenariats formalisés	dont nombre de conventions réellement mises en œuvre
EUROMETROPOLE	1	1	
MDPH	1	1	
CONSEIL DEPARTEMENTAL	1	1	
CAF+CPAM	2		
VILLE DE STRASBOURG	1	1	

IX.10) Autres partenariats (prévention...)

Type de structure	Nombre de structures	dont nombre de partenariats formalisés	dont nombre de conventions réellement mises en œuvre
REDOM	1	1	1
HANDIDENT	1	1	1
MIGRATION SANTE	1	1	1
G14	1	1	1
INTERVENANT ANALYSE DES PRATIQUES	2	2	2

IX.11) Commentaires

Comme par le passé, le travail de coopération avec de nombreux partenaires se poursuit. Nous cherchons un maximum de coordination pour valoriser nos complémentarités et faciliter l'accompagnement de nos bénéficiaires. La construction d'un réseau ressource est toujours pour nous un enjeu important, cela a pour but de :

- Garantir la plus grande cohérence possible des interventions,
- Coordonner nos complémentarités pour faciliter le parcours des enfants et jeunes accompagnés,
- Nous positionner chaque fois que possible comme ressource pour les partenaires.

X. DÉMARCHE QUALITÉ ET PARTICIPATION DES PERSONNES

X.1) Implication des familles

	Nombre
Nombre de familles (ou de représentants légaux) présentes (au moins un des deux parents) à l'élaboration du PPA	110
	Nombre
Nombre d'enfants pour lesquels au moins une réunion avec l'Equipe de Suivi de la Scolarisation (ESS) s'est tenue durant l'année	0

X.2) Instances pour la participation des usagers

Disposez-vous d'un Conseil de la Vie Sociale (CVS) ? Oui Non

Rencontrez-vous des difficultés pour constituer et/ou réunir le CVS ?

Aucune Ponctuellement Régulièrement Systématiquement

X.3) Commentaires

Contexte et objectifs :

L'ARSEA s'est prononcé, dans son projet associatif, pour inscrire son action dans le processus de transformation du secteur social et médico-social. C'est dans ce cadre, en saisissant l'opportunité dès fin 2017, que l'IME Eurométropole s'est dessiné.

L'objectif a été d'élaborer le projet d'un IME qui fédère les 3 entités dans la mouvance des évolutions sociétales et des avancées des politiques sociales. Nous visons le déploiement d'un modèle organisationnel sous forme d'unités ouvertes permettant une prise en compte de façon optimale des personnes accompagnées en situation de handicap en quête de réponses à travers un fonctionnement modulaire, séquentiel, et participatif. L'enjeu correspond au fait de garantir l'effectivité des droits et de faciliter la mise en place de parcours résultant d'interactions coordonnées, liés aux partenariats internes et externes, venant donner sens et consistance aux objectifs d'inclusion sociale.

Rendre effective cette transformation nécessite de garder à l'esprit les points de vigilance suivants :

- Travailler en transparence pour élaborer le cadre du projet qui sera ensuite discuté et amendé par les parties prenantes ;
- Ne pas sous-estimer l'importance des changements, du poids de la remise en question des pratiques ;
- Prendre en compte l'impact singulier du projet sur chacun des sites ;
- Définir un calendrier prévisionnel raisonnable et largement impacté par les aléas sociétaux ;
- Ne pas perdre de vue l'importance du projet qui permettra d'améliorer l'accompagnement des bénéficiaires
- Rendre effective la mobilisation de chacun pour rendre la participation des usagers et /ou de leurs familles incontournable : susciter l'expression, l'engagement des usagers, leur pouvoir d'agir « jamais rien sans eux »

Les difficultés rencontrées et façon dont elles ont été surmontées :

Une des difficultés majeures et inaugurales a été pour chacun des 3 sites la peur de perdre son identité. Le sentiment, que tout ce qu'on présente comme nouveau est déjà pratiqué avec en filigrane, l'idée qu'il ne s'agit pas d'améliorer l'accompagnement, mais de réduire les coûts.

Une partie des difficultés liées à la conduite du changement, a pu être résorbée en procédant par étapes et en misant sur un changement adaptatif. L'équipe de direction, par son engagement et sa capacité à mettre en valeur la solidité des bases de travail existantes, a permis d'aller de l'avant en s'appuyant sur les compétences et sur les pratiques pouvant préfigurer les nouvelles organisations liées au projet.

Les éléments-clés de réussite / leviers :

Ce projet en est encore au début de sa réalisation. Ce projet commun qui se décline sur chacun des sites est en phase d'appropriation. Une nouvelle répartition des tâches, une valorisation du travail accompli, les possibilités de formation sont probablement un des leviers de la réussite. Un autre est sans doute la découverte de potentialités nouvelles chez les usagers. Une dynamique s'est créée, mais le chemin est encore long...

Résultats et éléments d'évaluation :

La réussite de cette organisation et l'efficacité du projet mis en œuvre s'évaluent sur notre capacité à :

- décliner les objectifs du projet en prestations conformes à la nomenclature SERAPHIN-PH en évaluant notamment notre qualité de repérage des besoins
- organiser et articuler les projets personnalisés d'accompagnement des usagers aux prestations offertes sur nos trois sites en vérifiant l'adéquation des besoins et attentes exprimées avec la prestation mise en œuvre
- développer des prestations transversales, modulaires qui permettent d'accompagner différemment les usagers, d'accompagner des bénéficiaires en rupture de parcours et de proposer des accompagnements séquentiels, en évaluant la cohérence des projets et la satisfaction de l'usage
- promouvoir la dimension inclusive et d'ouverture sur l'environnement.

XI. PROJET ET PERSPECTIVES

Veillez indiquer les projets et perspectives qui aboutiront à une modification du projet d'établissement (pour exemple, augmentation du nombre de places, modification du type d'accueil, changement dans l'organigramme de l'établissement...) :

..A l'heure où se rapport s'écrit, notre pays, région et ville traverse à nouveau un aléa très impactant sur notre fonctionnement. L'épidémie du coronavirus de ce printemps 2020 ne fait que s'ajouter aux autres moments de tension depuis fin 2018 ; Nous avons connus les attentats de Strasbourg, la succession de petites épidémies en 2019 (grippe saisonniers janvier/février et novembre, gastro entérite), les dérèglements climatiques avec notamment comme répercussions la vague de chaleur caniculaire au printemps et au début de l'été, les mouvements sociaux au cours de plusieurs mois. Tous cela fragilise évidemment nos fonctionnements tant sur le plan de l'activité à réaliser, que sur l'accroissement des stress et des craintes des jeunes, mais aussi plus globalement une morosité des familles et des professionnels.

Il nous appartiendra de participer autant que possible à remettre du lien, de la positivité dans le quotidien, de réassurer les plus fragiles, pour permettre de dépasser les répercussions encore mal évaluées de ces différentes situations. Cela sera sans aucun doute une de nos priorités sur l'année 2020.

Veillez indiquer les nouvelles activités, nouveaux services rendus à l'utilisateur :

Par ailleurs nous poursuivrons le travail entamé pour transformer l'offre de notre IME en Dispositif d'Accompagnement Médico Educatif qui reste à présenter et à valider dans le cadre plus large des négociations CPOM de notre association.

Les outils de lois de 2002 seront tous réactualisés et un règlement de fonctionnement adapté aux enfants et aux adolescents sera élaboré.

Nous poursuivrons avec les parents notamment par le biais des CVS, notre mobilisation pour valoriser le handicap dans la société, poursuivre l'organisation de soirées d'information thématique à leur intention et proposer des temps festifs pour faciliter la rencontre des parents plus difficiles à mobiliser sur les temps formels.

Le travail engagé pour promouvoir toutes les formes d'inclusion reste notre principe de base et notre priorité absolue.